

### En Bref

#### Colza (p. 2)

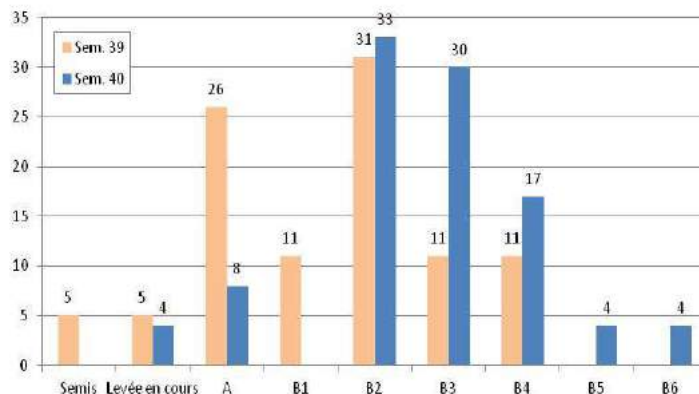
Stade	Stades principaux : B2 / B3 – 2 à 3 feuilles vraies pour 63% des parcelles suivies cette semaine.
Limaces	Risque <b>moyen</b> .  75% des parcelles sont encore à des stades peu avancés et donc sensibles aux attaques de limaces. Les conditions climatiques sont toujours favorables à leur activité.  Poursuivre une surveillance dans les parcelles les moins avancées et dans les parcelles à risque.
Grosses altises	Risque <b>moyen</b> .  Maintenir une surveillance dans vos parcelles jusqu'au stade B3 (3 feuilles vraies) et notamment dans les parcelles où les colzas sont encore jeunes. Les conditions climatiques restent favorables à la poursuite du vol des grosses altises et les colzas sont encore peu développés.
Petites altises	Risque <b>faible</b> .  Les conditions climatiques (baisse des températures) leur deviennent moyennement favorables. Maintenir une surveillance notamment les bordures de parcelles proches d'anciennes parcelles de colza. Ne pas détruire vos repousses de colza des parcelles environnantes avant ou pendant la levée des colzas (pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre).
Tenthrede de la rave	Risque <b>moyen</b> pour les parcelles dans lesquelles des larves ont été vues. Rester vigilant sur ces parcelles car les dégâts peuvent progresser rapidement.  Risque <b>faible</b> pour les autres.
Pucerons	Risque <b>faible</b> .  Surveiller leur évolution car les conditions climatiques sont favorables à leur développement.

## COLZA

24 parcelles de colza suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 6, Finistère : 7, Ille-et-Vilaine : 3, et Morbihan : 8).

### Stades

Les stades observés vont de « levée en cours » à « B6 – 6 feuilles vraies » pour une parcelle située dans le Finistère et semée le 31 août. Les stades majoritaires pour cette semaine sont « B2 / B3 – 2 à 3 feuilles vraies ». Seulement 25% des parcelles ont atteint ou dépassé le stade « B4 – 4 feuilles vraies ». A la même époque l'année dernière, 50% des parcelles avaient atteint ou dépassé le stade « B4 ». Les conditions climatiques actuelles restent moyennement favorables au colza. Il subsiste de nombreuses différences entre les parcelles mais également au sein des parcelles : levée échelonnée et lente.



### Ravageurs

#### Limaces : Risque *moyen*

Toujours présentes mais faible évolution des dégâts :

Les limaces ont été piégées dans trois parcelles (sur 19 parcelles suivies) : il a été observé en moyenne 5 limaces / m<sup>2</sup> (toujours sur les mêmes parcelles que la semaine dernière).

Des symptômes de morsures ont été constatés dans 43% des parcelles suivies avec en moyenne 32% des plantes attaquées (même tendance que la semaine dernière). La surface foliaire détruite reste encore faible, elle est de l'ordre de 10% en moyenne.

La vigilance est toujours de mise :

Étant donné les stades végétatifs du colza peu avancés et les conditions climatiques favorables (hygrométrie importante), la surveillance doit être maintenue dans les parcelles et notamment dans les parcelles à risque.

Le risque est toujours *moyen*.

Attention au retour des pluies.

Période d'observation : Du semis au stade « 3 feuilles (B3) ».

Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille (cf. BSV n°29 du 13-09-16),
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- la présence ou non d'auxiliaires.

#### Altises des crucifères ou petites altises : Risque *faible*

Peu présentes dans les parcelles :

Des adultes (3) ont été piégés dans une seule cuvette (sur 16 relevées).

Des dégâts ont été signalés sur 6 parcelles (sur 16 suivies) avec en moyenne 23% des plantes présentant des morsures. Les dégâts ont quelque peu évolué depuis les derniers relevés.

Poursuivre la surveillance des parcelles :

Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

Risque *faible*.

Maintenir une surveillance dans les parcelles car elles sont peu avancées.

Ne pas détruire vos repousses de colza des parcelles environnantes juste avant ou pendant la levée des colzas (pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre).

Période d'observation : Du semis au stade « 3 feuilles (B3) ».

Seuil indicatif de risque : 80% des pieds avec des morsures



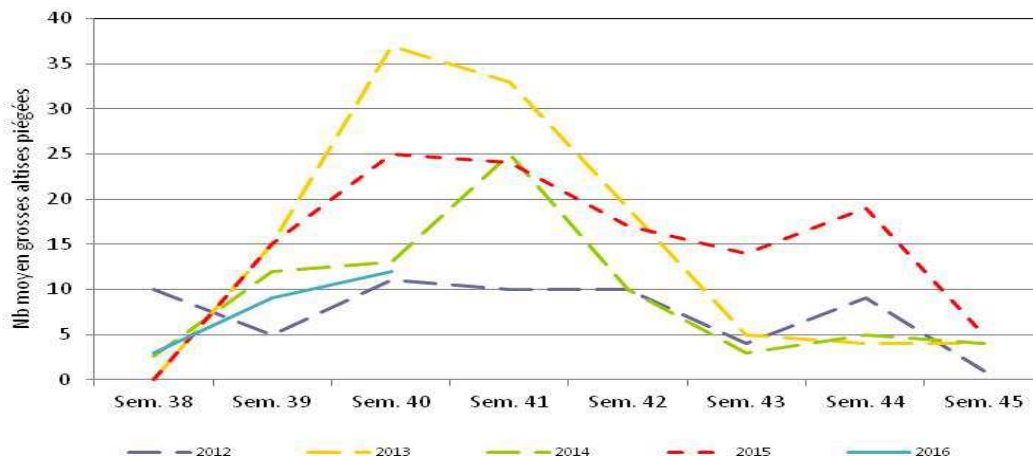
Source : Terres Inovia

### **Altises d'hiver ou Grosses altises : Risque *moyen***

Les vols devraient continuer à progresser :

Cette semaine, plus de parcelles sont concernées par les captures d'adultes dans les cuvettes jaunes (83% cette semaine au lieu de 53% la semaine dernière). Le nombre moyen d'adultes est passé de 9 à 12 individus par cuvette. On note une légère augmentation des piégeages. Mais, le nombre moyen est bien inférieur aux années précédentes. (cf. graphique ci-dessous)

Evolution du nombre moyen d'altises piégées en cuvette jaune dans les parcelles du réseau sur plusieurs automnes



Source : Terres Inovia

Les dégâts de morsures sont constatés dans 87% des parcelles (au lieu de 94% la semaine dernière) avec en moyenne 46% des plantes atteintes (entre 5 et 100%). Il n'est pas constaté d'augmentation par rapport aux relevés de la semaine dernière. La surface foliaire endommagée par les adultes restent pour le moment toujours faible (moins de 20% de surface foliaire détruite). Aucune parcelle du réseau n'atteint le seuil indicatif de risque.

Risque pour les différentes situations rencontrées dans le réseau (pour les parcelles levées avant le 1<sup>er</sup> octobre)

Nb parcelles du réseau	Levée avant le 1 <sup>er</sup> octobre			
	Stade sensibilité (= < 3F)		Stade > 3 F	
	Nb pieds avec morsures < 80%	Nb pieds avec morsures > 80%	Nb pieds avec morsures < 80%	Nb pieds avec morsures > 80%
Dégâts < 25% de surface foliaire atteinte	13	2	3	2
Dégâts > 25% de surface foliaire atteinte	0	0	0	0

Maintenir la surveillance dans les parcelles :

Les dégâts observés sur la végétation restent pour le moment de faible intensité dans une grande partie des parcelles. Mais, des piégeages se poursuivent : nous sommes au début du vol.

Une surveillance doit être maintenue dans les parcelles, notamment dans les parcelles où les colzas sont encore très peu développés car les conditions climatiques restent favorables aux altises.

Le risque est globalement **moyen**.

**Période d'observation** : De la levée à B3 (3 feuilles) inclus. Après B4 (4 feuilles), il est inutile de traiter.

**Seuil indicatif de risque** : 80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.

Il faut tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.

Attention, pour des levées au-delà du 1<sup>er</sup> octobre, le seuil indicatif de risque est modifié, il passe à 30% des pieds avec des morsures.

### **Tenthrède de la rave : Risque faible à moyen**

Des adultes ont été capturés dans 6 parcelles avec en moyenne 5 adultes par cuvette (entre 1 à 17 piégés). Des dégâts ont été constatés dans 2 parcelles sur 20 et 65% des plantes touchées et respectivement 5 et 10% de surface foliaire touchée.

Les dégâts sont, pour le moment, de faible intensité.

Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

Le risque reste **faible** à **moyen** (pour les parcelles avec présence constatée de larves).



Source : INRA

Surveiller l'évolution qui peut être rapide car les conditions climatiques restent favorables à leur activité.

Période d'observation : De la levée au stade « 6 feuilles (B6) ».

Seuil de nuisibilité : Prélèvement de plus d'1/4 quart de la surface foliaire par les larves.

### **Pucerons cendrés du chou et verts du pêcher : risque faible**

Des signalements ont été faits sur 8 parcelles avec en 14% des plantes porteuses de pucerons.

Une seule parcelle a atteint le seuil indicatif de risque.

Les conditions climatiques sont favorables à leur développement. Surveiller l'évolution possible des populations.

**Observer minutieusement les faces inférieures des feuilles.**

Risque **faible**.

Période d'observation : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines après la levée).

Seuil de nuisibilité : 20% des plantes porteuses de pucerons.

### **Autres signalements**

Premiers **blanchiments** signalés dans une parcelle située dans le Morbihan (Pontivy) suite au désherbage.

Ces symptômes sont sans incidence sur le rendement.

Un premier cas de **cylindrosporiose** signalé dans une parcelle située dans le Finistère (Plonevez du Faou) : 5% des plantes touchées.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CA 22, CA 29, CA 35, CA 56, CECAB, CFPPA de Caulnes, CLAL St Yvi, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, CRAB, D2N, Ets Moisson, Ets Touchard, Even Agri, Fdceta 35, FREDON Bretagne, Gaudiche SA, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SARL Paul DUCLOS.

**Direction de Publication**  
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières  
Tél : 02 98 88 97 71

**Rédigé par :**  
FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Nathalie SAULAIS  
Animatrice Grandes Cultures  
Tél : 02 23 21 21 17

**Comité de Relecture :**  
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-*

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*